

# Récompenser le travail de qualité.

Chez Flipdish, nous faisons profiter notre équipe d'avantages toujours plus importants pour lui permettre d'être la plus performante possible. Voici les principaux avantages que nous proposons actuellement.





## Télétravail

Pas besoin d'être au bureau pour faire la différence. Quel que soit leur niveau d'expérience, nos collaborateurs ont la possibilité de travailler où cela leur convient le mieux – chez eux ou au bureau. La flexibilité est au cœur de notre activité : nous disposons d'une certification Flexa et proposons même des postes en télétravail complet ainsi que des horaires flexibles, voire réduits.



## Développement des compétences et évolution

Tous nos collaborateurs sont d'une nature curieuse. Par conséquent, nous les soutenons constamment dans le développement de leurs compétences, notamment par **un soutien financier aux études supérieures, des congés pour études, ainsi qu'un programme de formation et d'évolution**. Nous aidons nos collaborateurs à atteindre des postes de manager, et nous aidons les managers à grandir en leur permettant de constituer des équipes exceptionnelles.



## Actionnariat et primes

Les salaires compétitifs ne sont qu'un point de départ. Il est proposé à chaque collaborateur de Flipdish des **actions** de l'entreprise, afin que la réussite de celle-ci profite à tous. Nous proposons également un dispositif de **primes appliqué à toute l'entreprise**. Les employés éligibles bénéficient d'une prime de 10 % dès lors que nos objectifs de chiffre d'affaires annuel sont atteints.

Certains avantages peuvent varier selon le pays où vous travaillez. Si vous avez des questions concernant un avantage en particulier ou bien sur les spécificités propres à un pays, contactez-nous à l'adresse [people@flipdish.com](mailto:people@flipdish.com)



## Congés annuels

- Base annuelle commune à tous les pays concernant les jours de congé (par exemple : 19 jours aux États-Unis, 25 en Irlande et au Royaume-Uni), auxquels s'ajoutent les jours de congé suivants :
- **Jours de repos généralisés** (un en mars, un en avril)
- Congés maladie
- Congé sabbatique après 5 ans d'ancienneté
- Congé parental étendu



## Travail en présentiel

- Nous disposons de **bureaux** (où les animaux sont les bienvenus !) dans le monde entier (Dublin, Londres, Paris, New York) pour ceux qui préfèrent le travail en présentiel. Vous pouvez vous y rendre aussi souvent – ou aussi rarement – que vous le souhaitez.
- Nous favorisons la cohésion d'équipe par le biais de réunions occasionnelles en présentiel : ces jours-là, votre seule mission sera de **faire connaissance et de tisser des liens avec vos collègues** (en faisant du karting, de la peinture, une randonnée...).



## Santé et bien-être

- Plans spécifiques au pays par des compagnies d'assurances privées
- Encourager les employés à se rendre au travail à vélo
- Aide à l'épargne retraite adaptée à chaque pays

